

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 12 novembre 2019 à 19h30 au Pavillon récréatif des bénévoles au 145, rue Valade Les Cèdres (Québec), J7T 1S9

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance et Mme Chantal Primeau, adjointe administrative à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2019-11-464 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 novembre 2019 comme suit:

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 novembre 2019

2. Procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 et des séances extraordinaires du 15 et 24 octobre 2019

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 10 octobre au 13 novembre 2019 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 3 octobre 2019

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2019

3.3 Paysages et Jardins B.G. Inc. : dépôt du certificat provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Daoust

3.4 Le Groupe LML Ltée : paiement du décompte progressif numéro 6 dans le cadre des travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol

3.5 Construction d'un garage municipal

3.5.1 Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 1

- 3.5.2 mdtp atelier d'architecture : paiement de la facture numéro 104791
- 3.6 Loïse Inc.: paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues
- 3.7 Groupe ABS Inc. : paiement de la facture numéro 121390 / étude géo-environnement dans le cadre du projet de services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Leech, Lalonde et Leroux
- 3.8 Clôture Jermar : paiement de la facture numéro 11328 dans le cadre des travaux d'aménagement d'une piste cyclable reliant les secteurs Haut-Chamberry et Lucerne
- 3.9 Demandes de subvention, financement et autre
 - 3.9.1 Piste cyclables Soulanges : demande de contribution municipale pour l'entretien de la piste cyclable en 2019
 - 3.9.2 Cercle des Fermières de Les Cèdres : demande de subvention pour la location de la salle du Croquet pour un souper du temps des fêtes
 - 3.9.3 Engagement dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA)
- 3.10 Fédération québécoise des municipalités : avis d'adhésion pour l'année 2020

4. Urbanisme et environnement

- 4.1 Demande de dérogation mineure : 1060, chemin du Fleuve - emploi d'un conteneur comme bâtiment accessoire et distance avec un bâtiment principal – lot 2 048 208
- 4.2 Sanivac 9368-9888 Québec Inc. : renouvellement du contrat de service de vidange de fosses septiques pour les années optionnelles 2020-2021
- 4.3 Col Sel Transit Inc.. : renouvellement du contrat de service pour la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques) pour l'année optionnelle 2020

5. Règlements

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 442-1-2019 modifiant le règlement d'emprunt numéro 442-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 990 000\$ pour la réfection d'infrastructures et le pavage de diverses rues municipales secteurs Sophie, des Noyers et des Chênes, Saint-Joseph et Lucerne afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt par secteur visé
- 5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 444-2019 décrétant un emprunt de 2 088 874\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
- 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 445-2019 concernant les limites de vitesse sur le territoire

6. Affaires administratives

- 6.1 Politique sur la procédure de traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat municipal

7. Affaires municipales

- 7.1 Nomination d'un maire suppléant
- 7.2 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal
- 7.3 Modification de la résolution numéro 2017-11-449 - nomination des membres aux différents comités internes et externes
- 7.4 Modification du lieu de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal du 12 novembre, 10 décembre et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2019

8. Ressources matérielles et immobilières

- 8.1 Centre communautaire des aînés de Soulanges : autorisation de signature du contrat de services de popotes roulantes pour l'année 2020
- 8.2 Techsport : achat de deux ilots multimatériaux pour le parc Optimiste et la terrasse du Pavillon du quai
- 8.3 Mines Seleine inc. : achat de 800 tonnes de sel de déglacage 2019-2020
- 8.4 Autorisation d'une enveloppe budgétaire pour l'achat de luminaires du temps des fêtes

9. Infrastructures et travaux publics

- 9.1 Gérard Leroux et fils Inc. : autorisation de signature d'une entente de service de déneigement
- 9.2 Consultants Blitz : entérinement de l'offre de service professionnel en ingénierie dans le cadre du projet d'expertise en structure pour le nouvel aménagement avec démolition à l'Hôtel de ville

10. Ressources humaines

- 10.1 Nomination de M. Marino Chapadeau à titre de chef d'équipe au Service des travaux publics pour la période hivernale 2019-2020
- 10.2 Démission de Mme Gabrielle Emery Castonguay à titre de pompière volontaire
- 10.3 Reconduction du prolongement de l'embauche temporaire de M. Guillaume Jasmin à titre de journalier/ouvrier au Service des travaux publics
- 10.4 Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste :
 - M. Ryan Michon-Cave à titre de surveillant de patinoire
 - M. Alexandre Chiasson à titre de surveillant de patinoire
 - M. Julien Lauzon à titre de surveillant de patinoire
 - M. Nicolas Lebeau à titre de substitut de surveillant de patinoire
- 10.5 Horaire d'hiver – Voirie / autorisation d'une entente avec l'union des employés et employées de service – section locale 800 pour le remplacement d'une personne salariée

11. Service des loisirs, culture et communautaire

- 11.1 Club des Motoneigistes Harfang des Neiges Vaudreuil-Soulanges : demande de permission pour refaire le ponceau au cours d'eau Delvan sous la ligne électrique près de la piste cyclable à l'intersection du chemin Saint-Féréol et de la route 338
- 11.2 Cercle des Fermières de Les Cèdres : demande d'accès à la cuisine de la salle des Bâtisseurs

11.3 Éditions Média plus communication : autorisation de signature d'un contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur

12. Divers et correspondance

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

2019-11-465 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 et des séances extraordinaires du 15 et 24 octobre 2019

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 et des séances extraordinaires du 15 et 24 octobre 2019 et renoncent à leur lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 et des séances extraordinaires du 15 et 24 octobre 2019 soient adoptés le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-11-466 Acceptation des comptes du 10 octobre au 13 novembre 2019 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 3 octobre 2019

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des chèques du 10 octobre au 13 novembre 2019 et le paiement des dépôts directs incompressibles du 3 octobre 2019 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

M. Bernard Daoust demande le vote :

M. Bernard Daoust : contre
M. Marcel Guérin : pour
M. Serge Clément : pour

M. Louis Thauvette : pour
Mme Aline Trudel : pour
M. Michel Proulx : pour

Résultat : 5 pour et 1 contre

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
Paiement par chèques	172 730.03\$
Chèques annulés	0\$
Paiements par prélèvement bancaire	400 723.04\$
Prélèvements bancaires annulés	0\$
Salaires versés – paies numéros 39 à 43	226 512.21\$
Contribution de l'employeur	25 089.54\$
FONDS DES RÉGLEMENTS	
n/a	0\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds.

Adopté sur division

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-467 Acceptation de la liste des bons de commande du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 2019

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2019 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 1^{er} novembre 2019 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

BONS DE COMMANDES	MONTANT D'ENGAGEMENT
Liste des bons de commandes	72 976.40\$
Listes des engagements financiers (ententes)	3 778 019.74\$

Adopté à l'unanimité

2019-11-468 Paysages et Jardins B.G. Inc. : dépôt du certificat provisoire des travaux et paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Daoust

Projet numéro 2019-800-01

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-369 octroyant le mandat à Paysages et Jardins B.G. Inc. pour les travaux d'aménagement du Parc Daoust ;

ATTENDU l'inspection des travaux effectuée le 3 octobre 2019;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 1^{er} septembre 2019;

ATTENDU le dépôt du certificat d'acceptation provisoire des travaux ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le certificat d'acceptation provisoire des travaux;

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 50 413.58\$ (taxes en sus) à Paysages et Jardins B.G. Inc. dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc Daoust ;

ATTENDU QU'une retenue de 5% au montant de 2 653.35\$ (taxes en sus) conformément à l'article 9.2.1 du document d'appel d'offres est conservée pendant 12 mois.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de parcs et terrains de jeux ainsi qu'au surplus accumulé relatif aux coûts résiduels pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-469 Le Groupe LML Ltée : paiement du décompte progressif numéro 6 dans le cadre des travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol
Projet numéro 2018-600-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-03-122 octroyant le mandat à Le Groupe LML Ltée pour les travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol ;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 6 pour les travaux exécutés jusqu'au 26 septembre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme Asisto Inc. et l'ingénieur de la Municipalité ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 6 au montant de 103 474.36\$ (taxes en sus) à Le Groupe LML Ltée pour les travaux de réfection du poste de surpression et réservoir Saint-Féréol;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 11 497.15\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-11-470 Construction d'un garage municipal
Les Constructions B. Martel: paiement du décompte progressif numéro 1
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-362 octroyant le mandat à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 1 pour les travaux exécutés du 1^{er} au 30 septembre 2019;

ATTENDU la recommandation de paiement dûment signée par la firme mdtp atelier d'architecture et de la responsable des bâtiments de la Municipalité ;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 164 562.39\$ (taxes en sus) à Les Constructions B. Martel pour les travaux de construction d'un garage municipal;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 18 284.71\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-11-471 Construction d'un garage municipal
mdtp atelier d'architecture : paiement de la facture numéro 104791
Projet numéro 2016-600-30

ATTENDU la résolution numéro 2018-02-51 octroyant le mandat de services professionnels à mdtp atelier d'architecture pour les travaux de construction d'un garage municipal;

ATTENDU la réception de la facture numéro 104791;

ATTENDU la recommandation de paiement de la responsable des bâtiments de la Municipalité ;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 104791 au montant de 59 949.96\$ (taxes en sus) à mdtp atelier d'architecture relative au mandat de services professionnels dans le cadre des travaux de construction d'un garage municipal;

QUE la dépense soit affectée au règlement d'emprunt numéro 421-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-11-472 Loisel Inc.: paiement du décompte progressif numéro 1 dans le cadre des travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues
Projet numéro 2018-600-11

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-363 octroyant le mandat à Loisel Excavation pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues;

ATTENDU le dépôt du décompte progressif numéro 1 en date du 18 octobre 2019;

ATTENDU la recommandation de la firme Shellex Infrastructure et de l'ingénieur de la Municipalité ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 275 062.09\$ (taxes en sus) à Loisel Inc. pour les travaux de bouclage d'aqueduc sur diverses rues;

QU'une retenue contractuelle de 10% est appliquée pour un montant de 30 562.46\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-11-473 Groupe ABS Inc. : paiement de la facture numéro 121390 / étude géo-environnement dans le cadre du projet de services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Leech, Lalonde et Leroux
Projet numéro 2016-600-27

ATTENDU la résolution numéro 2017-02-55 octroyant le mandat de services professionnels de laboratoire de sol à Groupe ABS Inc. dans le cadre du projet de services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Leech, Lalonde et Leroux;

ATTENDU la réception de la facture numéro 121390;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 121390 au montant de 32 051.50\$ (taxes en sus) à Groupe ABS Inc. relative au mandat de services professionnels de laboratoire dans le cadre du projet de services municipaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Leech, Lalonde et Leroux.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-474 Clôtures Jermar : paiement de la facture numéro 11328 dans le cadre des travaux d'aménagement d'une piste cyclable reliant les secteurs Haut-Chamberry et Lucerne

Projet numéro 2019-800-02

ATTENDU le projet d'aménagement d'une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec;

ATTENDU la réception de la facture numéro 11328 de Clôtures Jermar pour l'achat et l'installation de poteau et panneau;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 11328 au montant de 11 408\$ (taxes en sus) à Clôtures Jermar pour l'achat et l'installation de poteau et panneau dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste cyclable reliant les secteurs résidentiels Haut-Chamberry et Lucerne.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé avec un remboursement par le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-11-475 Demandes de subvention, financement et autre
*Piste cyclables Soulanges : demande de contribution municipale pour l'entretien de la piste cyclable en 2019***

ATTENDU QUE pour la saison 2019, la Municipalité des Cèdres a contribué à l'entretien de la Piste cyclable Soulanges de la façon suivante :

Entretien et aménagement par les employés municipaux (60 heures x 2 hommes)	4155.31 \$
Fauchage (40 heures x 2 hommes)	2673.20 \$
Engagement de G. Leroux et fils inc. pour du fauchage	3621.71 \$
Contribution annuelle entretien général (2\$ x 7040 résidents)	14080.00\$
Réunion du comité (3 heures x 8 réunions = 24 heures)	582.81 \$
TOTAL LES CÈDRES :	25 113.03 \$

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres accepte d'apporter sa contribution sous forme monétaire, prêt de matériel et de main-d'œuvre pour l'année 2019;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le Conseil municipal confirme au Comité Piste cyclable Soulanges, une dépense de 25 113.03\$ pour l'entretien de la piste cyclable Soulanges pour l'année 2019.

Adopté à l'unanimité

2019-11-476 Demandes de subvention, financement et autre
Cercle des Fermières de Les Cèdres : demande de subvention pour la location de la salle du Croquet pour un souper du temps des fêtes

ATTENDU la demande de subvention du Cercle des fermières de Les Cèdres pour la location de la salle du Croquet, le 11 décembre 2019, afin de tenir leur souper du temps des Fêtes;

ATTENDU QUE le Cercle des Fermières de Les Cèdres est un organisme reconnu par la Municipalité;

ATTENDU les crédits disponibles au budget discrétionnaire;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs municipaux et réseau cyclable lors de la réunion du 16 octobre dernier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE VERSER une subvention de 97.73\$ (taxes incluses) au Cercle des Fermières de Les Cèdres pour la location de la salle du Croquet, le 11 décembre 2019 afin de tenir leur souper du temps des Fêtes.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-477 Engagement dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA)

ATTENDU le Fonds vert, programme mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;

ATTENDU le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), responsable de la mise en œuvre de la priorité 26 qui vise à prévenir les maladies liées au changements climatiques;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité des Cèdres de mettre en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de ces citoyens compte tenu l'accroissement important des problèmes d'allergies respiratoires attribuables aux pollens au cours des dernières décennies;

ATTENDU la possibilité d'obtenir un financement allant jusqu'à 75 % des coûts admissibles du projet financé par le Fonds vert afin de concevoir et mettre en œuvre des plans de contrôle des pollens allergènes;

ATTENDU l'intérêt de la Municipalité des Cèdres à déposer une demande de subvention dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA) ;

ATTENDU la période de dépôt des propositions de projets se terminant le 3 décembre 2019;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à participer financièrement en assumant sa part d'investissement au projet de mise en œuvre d'un plan de contrôle des pollens allergènes, plus spécifiquement l'herbe à poux;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage à définir des objectifs clairs, réalistes et associés à des indicateurs de résultats mesurables afin de garantir la pérennité de ce plan de contrôle à même la communauté des Cèdres;

QUE la Municipalité des Cèdres s'engage réaliser des stratégies d'intervention telles qu'établir une méthode de gestion de l'herbe à poux (prévention et contrôle) dans le respect de l'environnement, et également de prévoir des activités de communications afin de sensibiliser les citoyens et de les éduquer sur les différentes mesures prises afin de réduire la charge pollinique dans l'air;

QUE le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, la convention à intervenir entre la Municipalité des Cèdres et le Fonds vert et d'autoriser M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, à agir au nom de la Municipalité dans ce projet.

Adopté à l'unanimité

2019-11-478 Fédération québécoise des municipalités : avis d'adhésion pour l'année 2020

ATTENDU QUE près de 1 000 municipalités locales et MRC sont membres de la Fédération québécoise des municipalités ;

ATTENDU QUE l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités permet de bénéficier d'une gamme de services uniques et adaptés à la réalité municipale et se fait un devoir de défendre l'autonomie municipale et d'intervenir avec force et diligence dans les dossiers politiques d'importance qui touchent les municipalités;

ATTENDU l'intérêt et la pertinence de la Municipalité d'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2020;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ADHÉRER à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2020 au coût de 4 211.62\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

**2019-11-479 Demande de dérogation mineure
1060, chemin du Fleuve - emploi d'un conteneur comme bâtiment
accessoire et distance avec un bâtiment principal – lot 2 048 208**

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure vise à permettre l'emploi d'un module préfabriqué (conteneur intégré) pour un usage accessoire, juxtaposé au bâtiment principal alors que le règlement de zonage et ses amendements proscriit l'emploi d'un conteneur comme bâtiment accessoire et prescrit une distance minimale de 3 mètres entre un bâtiment accessoire et un bâtiment principal;

ATTENDU la volonté de maintenir en continu un accès à un guichet automatique;

ATTENDU QUE le projet répond aux objectifs et critère du règlement sur les PIIA;

ATTENDU les économies substantielles qui seront réalisées pour une intervention qui n'a pas à rencontrer une notion de pérennité;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure ne provient pas d'une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

ATTENDU QUE le CCU a recommandé majoritairement l'acceptation de la demande;

ATTENDU QU'un avis public a été affiché le 25 octobre 2019;

ATTENDU QUE le maire a demandé, séance tenante, aux citoyens présents, s'ils ont des commentaires ou objections et qu'aucun citoyen ne s'est exprimé;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure pour le 1060, chemin du Fleuve visant à permettre l'emploi d'un module préfabriqué (conteneur intégré) pour un usage accessoire, juxtaposé au bâtiment principal alors que le règlement de zonage et ses amendements proscrit l'emploi d'un conteneur comme bâtiment accessoire et prescrit une distance minimale de 3 mètres entre un bâtiment accessoire et un bâtiment principal.

Adopté à l'unanimité

2019-11-480 Sanivac 9368-9888 Québec Inc. : renouvellement du contrat de service de vidange de fosses septiques pour les années optionnelles 2020-2021

ATTENDU la résolution numéro 2017-12-510 octroyant le contrat pour la vidange des boues des fosses septiques pour les années 2018 et 2019 à Sanivac 9368-9888 Québec Inc. ;

ATTENDU QUE le contrat prend fin le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE le contrat comporte une période optionnelle de deux ans pour les années 2020 et 2021;

ATTENDU l'évaluation satisfaisante du Service de l'urbanisme à l'égard des services reçus de l'entreprise;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres se prévaut des deux années optionnelles 2020 et 2021 et renouvelle le contrat de service de vidange de fosses septiques – option B (vidange sélective/complète) à Sanivac 9368-9888 Québec Inc. au coût de 108\$ (taxes en sus) pour la vidange sélective et 144\$ (taxes en sus) par vidange complète pour un montant total estimé de 156 960\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée annuellement à chaque unité de logement bénéficiant de ce service pour les années 2020 et 2021.

Adopté à l'unanimité

2019-11-481 Col Sel Transit Inc.. : renouvellement du contrat de service pour la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques) pour l'année optionnelle 2020
Projet numéro 2018-600-01

ATTENDU la résolution numéro 2018-06-230 octroyant le contrat pour la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques) pour les années 2018 et 2019 à Col Sel Transit Inc. ;

ATTENDU QUE le contrat prend fin le 31 décembre 2019;

ATTENDU QUE le contrat comporte une période optionnelle de trois ans pour les années 2020, 2021 et 2022 renouvelable annuellement;

ATTENDU l'évaluation satisfaisante des services reçus de l'entreprise;

Il est proposé par Aline Trudel

Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres renouvelle le contrat de l'année optionnelle 2020 à Col Sel Transit Inc. relatif à la collecte, le transport et la disposition des résidus alimentaires (matières organiques), tel qu'il appert au document d'appel d'offres pour un montant total estimé de 95 899\$ (taxes en sus);

QUE la dépense annuelle de ce service soit affectée à chaque unité de logement.

Adopté à l'unanimité

2019-11-482 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 442-1-2019 modifiant le règlement d'emprunt numéro 442-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 990 000\$ pour la réfection d'infrastructures et le pavage de diverses rues municipales des secteurs (1) Sophie; (2) des Noyers et des Chênes; (3) Saint-Joseph et (4) Lucerne afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt par secteur visé

Projet numéro 2017-600-18

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le conseiller, M. Serge Clément, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 442-1-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 990 000\$ pour la réfection d'infrastructures et le pavage de diverses rues municipales des secteurs (1) Sophie; (2) des Noyers et des Chênes; (3) Saint-Joseph et (4) Lucerne afin d'établir un pourcentage de répartition de l'emprunt par secteur visé;

[2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-11-483 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 444-2019 décrétant un emprunt de 2 088 874\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

[1] Le conseiller, M. Bernard Daoust, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 444-2019 décrétant un emprunt de 2 088 874\$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

[2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-11-484 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 445-2019 concernant les limites de vitesse sur le territoire

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1)

- [1] Le conseiller, M. Serge Clément, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 445-2019 concernant les limites de vitesse sur le territoire;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

2019-11-485 Politique sur la procédure de traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat municipal

ATTENDU QUE le projet de loi numéro 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (L.R.Q. 2017, c.27), (ci-après La Loi), a été sanctionné le 1er décembre 2017.

ATTENDU QU'aux termes de cette Loi est instituée l'autorité des marchés publics, dont le mandat vise entre autres l'examen des plaintes formulées dans le cadre d'un processus d'appel d'offres public ou de l'attribution d'un contrat d'une municipalité;

ATTENDU QUE les plaintes formulées doivent, avant l'examen de l'autorité des marchés publics, être traitées par la municipalité;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec (CM), une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

ATTENDU QUE la Municipalité des Cèdres doit examiner et traiter de façon équitable les plaintes qui lui sont formulées par les personnes intéressées et que pour se faire, la Municipalité souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ADOPTER la Politique sur la procédure de traitement des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat municipal ;

QUE le texte de la Politique soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Adopté à l'unanimité

2019-11-486 Nomination d'un maire suppléant

ATTENDU QU'en cas d'absence du maire, un maire suppléant est nommé en alternance aux 6 mois;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE NOMMER la conseillère, Mme Aline Trudel, à titre de maire suppléant pour la période du 13 novembre 2019 au 12 mai 2020.

Adopté à l'unanimité

2019-11-487 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal

ATTENDU QUE les élus doivent déclarer leurs intérêts pécuniaires au plus tard soixante jours après leur élection et à chaque anniversaire d'élection, sans quoi ils perdent le droit à leur siège et à leur salaire;

Les membres du Conseil municipal dûment constitué de M. Raymond Larouche, maire, M. Michel Proulx, conseiller du district numéro 1, M. Serge Clément, conseiller du district numéro 2, Mme Aline Trudel, conseillère du district numéro 3, M. Bernard Daoust, conseiller du district numéro 4, M. Louis Thauvette, conseiller du district numéro 5 et M. Marcel Guérin, conseiller du district numéro 5 ont déposé à la présente séance ordinaire du Conseil du 12 novembre 2019, le document relatif à la divulgation des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

2019-11-488 Modification de la résolution numéro 2017-11-449 - nomination des membres aux différents comités internes et externes

ATTENDU la volonté du maire d'apporter des modifications au niveau des membres constituant certains comités internes ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Il est résolu

DE MODIFIER la résolution numéro 2019-11-488 de la façon suivante :

Ressources humaines

- Serge Clément (président)
- Marcel Guérin (vice-président)

Loisirs et Culture

- Aline Trudel (présidente)
- Marcel Guérin (vice-président)

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-489 Modification du lieu de la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal du 12 novembre, 10 décembre et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019

ATTENDU les travaux de rénovation à l'Hôtel de Ville qui s'échelonnent d'octobre à la fin décembre 2019 ;

ATTENDU QU'un avis informant de l'endroit de la tenue des séances du conseil pour les mois de novembre et décembre 2019 fut diffusé ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Il est résolu

D'ENTÉRINER la tenue de la séance ordinaire du Conseil municipal du 12 novembre 2019 à 19h30 au Pavillon des Bénévoles situé au 145, rue Valade à Les Cèdres;

QUE la séance ordinaire du Conseil municipal du 10 décembre à 19h30 et la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 à 19h soient tenues au Pavillon des Bénévoles situé au 145, rue Valade à Les Cèdres.

Adopté à l'unanimité

2019-11-490 Centre communautaire des aînés de Soulanges : autorisation de signature du contrat de services de popotes roulantes pour l'année 2020

ATTENDU QUE le contrat de service de popotes roulantes intervenu avec le Centre communautaire des aînés de Soulanges vient à échéance le 31 décembre 2019 ;

ATTENDU la volonté de renouveler le contrat pour l'année 2020 ;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Il est résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général, M. Jimmy Poulin, à signer un contrat de service avec le Centre communautaire des aînés de Soulanges au coût approximatif de 2 024\$ (taxes en sus) afin d'offrir le service de « Popotes roulantes aux aînés » pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-491 Techsport : achat de deux ilots multimatières pour le parc Optimiste et la terrasse du Pavillon du quai

ATTENDU l'intérêt de se doter de deux mobilier - ilots multimatières pour le parc Optimistes et pour la terrasse du Pavillon du quai;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique de gestion contractuelle;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Il est résolu

D'ACCEPTER la soumission numéro 2202 de Techsport pour l'achat de deux mobilier - ilots multimatières au coût total de 3 294.44\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus accumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-492 Mines Seleine inc. : achat de 800 tonnes de sel de déglacage 2019-2020

ATTENDU la résolution numéro 2018-05-172 confiant à l'Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appel d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la municipalité pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec a publié un appel d'offres en mai 2019 pour un approvisionnement en chlorure de sodium pour la période de juillet 2019 à avril 2020;

ATTENDU QUE l'adjudication du contrat à Mines Seleine, plus bas soumissionnaire conforme, a été entérinée par le comité exécutif de l'Union des municipalités du Québec lors de son assemblée régulière du 14 juin 2019;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Louis Thauvette
Il est résolu

QUE le Conseil municipal approuve la dépense pour l'approvisionnement en chlorure de sodium au prix avec transport de 90.34\$ la tonne métrique (taxes en sus) pour une quantité de 800 tonnes métrique pour un montant estimé de 72 272\$ (taxes en sus) pour la saison 2019-2020.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel et au surplus cumulé pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-493 Autorisation d'une enveloppe budgétaire pour l'achat de luminaires du temps des fêtes
Projet numéro 2019-400-07

ATTENDU la volonté de la Municipalité de poursuivre la phase 5 de l'embellissement du noyau villageois et d'améliorer son image de marque ;

ATTENDU que les grands vents du 1^{er} novembre dernier ainsi que les rongeurs ont brisé des luminaires dans les cèdres à l'entrée du village ;

ATTENDU l'intérêt de remplacer ces luminaires ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire de 2 500\$ pour l'achat de luminaires et la location d'une nacelle.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au surplus pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-494 Gérard Leroux et fils Inc. : autorisation de signature d'une entente de service de déneigement

ATTENDU la pertinence de se doter d'un service de support au déneigement pour la saison 2019-2020;

ATTENDU QUE Gérard Leroux et fils Inc. possède le personnel et les équipements nécessaires afin de répondre aux besoins de la Municipalité en tout temps;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx

Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer une entente de service de déneigement avec Gérard Leroux et fils Inc. pour la saison 2019-2020 pour un contrat de 150 heures pour un montant de 12 000\$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-495 Consultants Blitz : entérinement de l'offre de service professionnel en ingénierie dans le cadre du projet d'expertise en structure pour le nouvel aménagement avec démolition à l'Hôtel de ville
Projet numéro 2018-400-02

ATTENDU les travaux de réaménagement en cours à l'Hôtel de ville;

ATTENDU la nécessité de se doter d'une expertise en structure pour la modification de la structure afin de déplacer un mur porteur;

ATTENDU la demande de prix conformément au règlement sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ENTÉRINER l'acceptation de l'offre de service professionnel en ingénierie numéro 2019-OS-21 161 de la firme Consultants Blitz pour une expertise en structure dans le cadre des travaux de réaménagement avec démolition à l'Hôtel de ville au montant 3 600\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adopté à l'unanimité

2019-11-496 Nomination de M. Marino Chapadeau à titre de chef d'équipe au Service des travaux publics pour la période hivernale 2019-2020

ATTENDU la pertinence de nommer un chef d'équipe au Service des travaux publics pour la période hivernale 2019-2020;

ATTENDU l'appel de candidatures dûment affiché le 18 octobre dernier ;

ATTENDU les dispositions de la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en applicables ;

ATTENDU l'accord du syndicat sur le candidat proposé ;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE NOMMER M. Marino Chapadeau à titre de chef d'équipe pour la période hivernale 2019-2020, et ce selon les conditions prévues à la convention collective de l'union des employés et employées de service – section locale 800 en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-497 Démission de Mme Gabrielle Emery Castonguay à titre de pompière volontaire

ATTENDU la lettre de démission de Mme Gabrielle Emery Castonguay à titre de pompière volontaire en date du 29 octobre 2019;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE le Conseil municipal accepte la démission Mme Gabrielle Emery Castonguay à titre de pompière volontaire;

QUE la démission est effective au 29 octobre 2019;

DE remercier Mme Gabrielle Emery Castonguay pour sa contribution au Service de sécurité incendie au cours de ses 4 années de service.

Adopté à l'unanimité

2019-11-498 Reconduction du prolongement de l'embauche temporaire de M. Guillaume Jasmin à titre de journalier/ouvrier au Service des travaux publics

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-371 prolongeant l'embauche temporaire de M. Guillaume Jasmin à titre de journalier/ouvrier pour combler les besoins en personnel pour la période automnale 2019 au Service des travaux publics;

ATTENDU QUE la reconduction vient à échéance le 29 novembre prochain ;

ATTENDU les besoins en personnel toujours présents au sein du Service des travaux publics;

ATTENDU la nécessité de reconduire la période d'embauche de M. Guillaume Jasmin;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE RECONDUIRE le poste de M. Guillaume Jasmin à titre de journalier/ouvrier pour la période du 3 décembre 2019 au 3 avril 2020 inclusivement, et ce à raison de 40 heures / semaine selon les conditions de travail de la convention collective des employés de voirie présentement en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-499 Embauche de surveillants de patinoires et substitut (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour les parcs Daviau, Colibri et Optimiste
M. Ryan Michon-Cave à titre de surveillant de patinoire
M. Alexandre Chiasson à titre de surveillant de patinoire
M. Julien Lauzon à titre de surveillant de patinoire
M. Nicolas Lebeau à titre de substitut de surveillant de patinoire

ATTENDU l'aménagement de trois patinoires municipales ;

ATTENDU QUE les patinoires sont accessibles en soirée et la fin de semaine ;

ATTENDU l'intérêt d'embaucher des surveillants de patinoire pour la période hivernale 2019-2020;

ATTENDU l'offre d'emploi publié le 25 septembre 2019;

ATTENDU l'expérience acquise des candidats lors de la saison 2018-2019 et leur intérêt pour le poste;

ATTENDU la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

D'EMBAUCHER M. Ryan Michon-Cave à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi ;

D'EMBAUCHER M. Alexandre Chiasson à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi ;

D'EMBAUCHER M. Julien Lauzon à titre de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi ;

D'EMBAUCHER M. Nicolas Lebeau à titre de substitut de surveillant de patinoire (temps partiel de soir et fins de semaine / saisonnier) pour la saison hivernale 2019-2020, et ce au salaire minimum prescrit par la loi .

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-500 Horaire d'hiver – Voirie / autorisation d'une entente avec l'union des employés et employées de service – section locale 800 pour le remplacement d'une personne salariée

ATTENDU QUE M. Jean-Noël Lévesque occupe un poste d'ouvrier de voirie à la Municipalité depuis le 16 février 2010 ;

ATTENDU l'article 7.01 b) relatif à l'horaire d'hiver – Voirie et à la disponibilité de fin de semaine durant cette période de la convention collective en vigueur;

ATTENDU l'article 8 relatif au temps supplémentaire et l'article 31 relatif à l'indemnité journalière de la convention collective en vigueur ;

ATTENDU l'horaire de travail des équipes de déneigement convenu en novembre dernier ;

ATTENDU l'intérêt et l'engagement de M. Lévesque à céder son poste d'ouvrier selon l'horaire d'hiver en quart de jour de 5h à 13h et les privilèges inhérents à la présente entente prévus aux articles 8 et 31 de la convention collective en vigueur;

ATTENDU QUE le syndicat donne son consentement au remplacement de M. Lévesque par M. Guillaume Jasmin, employé temporaire, pour la période de l'horaire d'hiver à la Voirie soit, de jour de 5h à 13h et aux privilèges inhérents à l'application des articles 8 et 31 et, à toute autre disposition applicable liée à l'horaire d'hiver pour la saison 2019-2020 de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer la lettre d'entente numéro 2019-01 avec l'Union des employés et employées de service section locale 800.

Adopté à l'unanimité

2019-11-501 Club des Motoneigistes Harfang des Neiges Vaudreuil-Soulanges : demande de permission pour refaire le ponceau au cours d'eau Delvan sous la ligne électrique près de la piste cyclable à l'intersection du chemin Saint-Féréol et de la route 338

ATTENDU QUE le Club des Motoneigistes Harfang des Neiges Vaudreuil-Soulanges a déposé une demande de permis à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'installation d'un ponceau suite aux travaux exécutés par la MRC au cours d'eau Delvan;

ATTENDU QUE le ponceau projeté est situé sur un terrain appartenant à la Municipalité;

ATTENDU la demande d'autorisation du Club des motoneigistes Harfang des Neiges Vaudreuil-Soulanges déposée à la Municipalité pour l'installation d'un nouveau ponceau sous la ligne électrique à l'intersection du chemin Saint-Féréol et la route 338;

ATTENDU QUE ce sentier est nécessaire pour assurer la sécurité des motoneigistes;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs municipaux et réseau cyclable lors de la réunion du 16 octobre dernier;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le Club des Motoneigistes Harfang des neiges Vaudreuil-Soulanges d'installer un nouveau ponceau, à ses frais, sous la ligne électrique à l'intersection du chemin Saint-Féréol et la route 338.

Adopté à l'unanimité

2019-11-502 Cercle des Fermières de Les Cèdres : demande d'accès à la cuisine de la salle des Bâisseurs au Pavillon récréatif des bénévoles

ATTENDU la demande du Cercle des Fermières de Les Cèdres pour l'utilisation une fois par mois de la cuisine située dans la salle des Bâisseurs au Pavillon récréatif des bénévoles afin d'échanger et partager des recettes et connaissances culinaires, et ce au profit des fermières malades, en convalescences ou en situations difficile;

ATTENDU la mission de l'organisme;

ATTENDU la recommandation du Comité des parcs municipaux et réseau cyclable lors de la réunion du 16 octobre dernier;

Il est proposé par Aline Trudel

Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le Cercle des Fermières de Les Cèdres à utiliser gratuitement une fois par mois, la cuisine située dans la salle des Bâtisseurs au Pavillon récréatif des bénévoles.

Adopté à l'unanimité

2019-11-503 Éditions Média plus communication : autorisation de signature d'un contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur

ATTENDU que la Municipalité souhaite poursuivre la publication et la distribution de la revue municipale Le Jaseur ;

ATTENDU que la Municipalité fournit le contenu rédactionnel mais souhaite confier à Éditions Média plus communication la recherche de la publicité nécessaire à son financement ainsi que son édition ;

ATTENDU que les parties souhaitent consigner dans un contrat les termes d'une entente (contrat) ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer le contrat d'édition gratuite de la revue municipale Le Jaseur auprès de Éditions Média Plus Communication.

Adopté à l'unanimité

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 20h23

Fin de la période de questions : 21h54

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2019-11-504 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 21h59.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.12